

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil Vingt Deux le Quatorze Novembre à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 08 Novembre 2022**

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Françoise GUYONVARCH, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE,

Messieurs Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Thierry LE TOUZO, Stéphane PIGACHE, Davy CATHERINE (arrivée à 18H10), Philippe NOGUÈS, Eric LE RUYET,

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Mesdames Colette PÉRENNEC, Laurence LE BOUILLE, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX

Messieurs Christophe BENOIT, Jean-Pierre FEIGEAN, David HELLEGOUARCH, Sylvain OLIVO

Madame Nathalie HOREL a été élu secrétaire de séance

2 - FINANCES- DECISION MODIFICATIVE 6/2022 – BUDGET VILLE

Conformément aux dispositions des articles L 2311-1 et L 2311-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 14,

Vu la délibération du 28 mars 2022 adoptant le Budget Primitif 2022 de la Ville,

Vu l'avis de la commission mixte CCVA/Finances du 24 octobre 2022,

Considérant qu'il convient de procéder à un réajustement de crédit au chapitre 21- « immobilisations corporelles » afin d'engager des dépenses non budgétées initialement

Il est proposé, la décision modificative n°6/2022 telle que présentée ci-dessous

DECISION MODIFICATIVE N°6

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2128-110-823 : VOIRIE ET RESEAUX	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-111-020 : SERVICES TECHNIQUES	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-111-020 : SERVICES TECHNIQUES	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-113-411 : 3 2 1 GO	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-103 BIS-421 : ALSH	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de Séance
Nathalie HOREL



Pour copie conforme

Le Maire,
Armelle NICOLAS

